

MINISTERE DE LA CULTURE**REPUBLIQUE FRANCAISE****ARRETE**

Le Ministre de la Culture

VU la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et notamment son article 14 ;

VU le décret modifié du 18 mars 1924 pris pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques ;

VU le décret 95-770 en date du 8 juin 1995 relatif aux attributions du Ministre de la Culture ;

VU l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques (1ère Section) en date du 17 janvier 1994 ;

CONSIDERANT que la conservation des biens désignés ci-après présente un intérêt public au point de vue de l'histoire et de l'art.

ARRETE

Article 1er - Les biens mentionnés ci-dessous sont classés parmi les Monuments Historiques : (biens appartenant à la commune)

VAR**TOULON - Eglise Sainte-Marie**

- Statue, Vierge à l'Enfant avec sa niche, bois doré et peint, XVIIIe siècle, inscription, Sapientiae Me pro nobis (bas côté droit).
- Autel, tabernacle et retable de la sainte Vierge, de part et d'autre dans deux niches, sainte Thérèse et sainte Catherine de Sienne, stuc et terre cuite, XVIIIe et XIXe siècles (abside, bas côté gauche).
- Tableau,, Repos de la Sainte Famille en Egypte, peinture sur toile, XIXe siècle, oeuvre de Jean-Baptiste Paulin-Guérin, (chapelle du bas côté droit).
- Tableau, saint Charles Borromée, peinture sur toile, XVIIIe siècle, signé Laurent Julien, 1765.
- Tableau, vision de Louis Fautin, peinture sur toile, XVIIIe siècle, et son cadre, peinture de T. David (bas côté gauche).
- Chaire, bois et fer forgé, XIXe siècle, oeuvre de Louis Hubac et Bernard Sennequier (1829), (nef).
- Banc d'oeuvre, bois naturel, XIXe siècle, oeuvre de Letellier, 1835 (chapelle de la Vierge).
- Deux consoles, bois peint, XVIIIe siècle (chapelle du corpus domini).
- Chandelier pascal, bois doré et peint, XIXe siècle, (chapelle du corpus domini).
- Sculpture, Vierge à l'Enfant avec baldaquin, bois doré et peint, XIXe siècle, oeuvre de Vian de Pignans (1838), bas côté gauche).
- Pieta, bois polychrome, XVIIIe siècle, 1702, (nef).
- Boiseries du choeur et abat voix du trône episcopal, bois naturel, XIXe siècle, oeuvre de B. Sennequier, 1829.
- Deux piliers en marbre blanc, la Foi et la Charité, marbre de Carrare, XIXe siècle, reste du tombeau du curé Lourdouan, 1854, transportes en 1884 du cimetière dans la chapelle saint Joseph.

.../...

- Deux bénitiers, marbre de Carrare, oeuvre de Rossi père, 1845, (nef).
- Grille de la chapelle saint Cyprien, fer forgé, 1810, XIXe siècle (bas côté gauche).
- Grille de la chapelle sainte Croix, fer forgé, XVIIe siècle.
- Bas-relief représentant la Rencontre de Notre Seigneur avec sainte Marthe et sainte Madeleine, près du tombeau de leur frère Lazare, marbre, XIXe siècle, oeuvre de Rossi père, 1873.

Eglise Saint-François de Paule

- Dix panneaux peints représentant la vie de saint François de Paul, oeuvre de Jules Senequier, 1841 (abside).
- Chaire, bois naturel, XIXe siècle, par Bernard Senequier.

Eglise Saint-Louis

- Boiseries du choeur, bois naturel, XIXe siècle : 9 panneaux de Vian et Berenquier, représentant la vie de saint Louis.
- Chaire, bois naturel, XIXe siècle, oeuvre de Vian de Pignans, 1846, scènes de la vie de saint Pierre.
- Barque processionnelle de saint Pierre avec saint Pierre, son coq, son panier de pêcheur, bois et carton-pierre doré et polychromé, XIXe siècle, (entrée).
- Bénitier avec un groupe, la Charité, la Foi et l'Espérance, marbre, XIXe siècle.
- Tableau, saint Pierre aux liens, peinture sur toile, XVIIe siècle, oeuvre de Van Loo (sacristie).
- Tableau, l'Annonciation, peinture sur toile, XVIIIe siècle (nef).
- Tableau, le martyr de saint Sébastien, peinture sur toile, XVIIIe siècle (nef).
- Grille des fonts baptismaux, fer forgé peint et doré, XIXe siècle.
- Deux bénitiers, marbre gris, XVIIIe siècle.

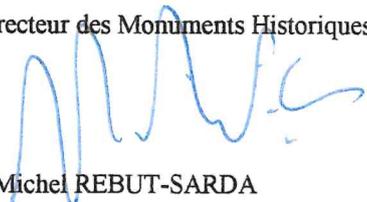
Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au préfet du département du Var, au maire de la commune propriétaire et au clergé affectataire, qui sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Paris, le

11 SEP. 1995

Pour le Ministre et par Délégation
pour le Directeur du Patrimoine empêché,

Le Sous-Directeur des Monuments Historiques


Michel REBUT-SARDA